

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU 19 SEPTEMBRE 2018

OBJET

N° 44/2018

Taxes et produits
irrécouvrables.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le 1^{er} Vice- Président
Christian ALIBERT.



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L.2131-1 DU CGCT)

Le 1^{er} Vice- Président
Christian ALIBERT.

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf septembre, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Boffres**, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 31

Qui ont pris part au vote : 33 (2 pouvoirs)

Date de convocation du Comité : **10 septembre 2018**

Présents votants : MM. Olivier AMRANE, Christian ALIBERT (pouvoir Michel MOULIN), Philippe PONTON, Dominique DUPRET, Antoine DE PAMPÉLONNE, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Laurent COURBIS, Patrick DERIVAZ, Stéphane LAFAGE, Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Daniel BLACHE, Christophe FRACHON, Laurent BRUNEL, Guy FAURE, Michel CIMAZ, Michel DELOCHE, Bernard BERGER (pouvoir Jean-Pascal PEREYRON), Gilles LEBRE, Pierre LUYTON, Jacques-Henri ROCHE, Christian AUDEMARD, Patrice POMMARET, Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET, Jean-Marc SITAR (suppléant commune de St-Romain-De-Lerps) et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Eliane BLACHE.

Absents excusés : MM. Philippe BONNEFOY, Daniel DUFOUR, Michel REYNAUD, Daniel GUEZE, Jean-Pascal PEREYRON (pouvoir Bernard BERGER), Alain BOS, Daniel FAYARD, Michel MOULIN (pouvoir Christian ALIBERT), Éric BOURRY, Gilles BRUN, Stephan CHABOUD, Michel BRET, Jean PLATON, Fabrice CHIROUZE, Hervé COULMONT, Gérard CHAPUIS.

Secrétaire de séance : Mme Eliane BLACHE.

Le Rapporteur : M. Bernard BERGER, Vice-président

- Monsieur Le Président fait part au Conseil syndical du courrier de Monsieur Le Trésorier dans lequel ce dernier explique qu'il n'a pu recouvrer certains titres en totalité ou partiellement concernant le budget général de l'ex Sivom du Canton de Vernoux, années 2010, 2011, 2012 et 2013 pour un montant total de 156,16 euros.

DELIBERATION :

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-décide l'admission en non-valeur de cette somme et charge Monsieur Le Président d'établir le mandat correspondant : Mandat au compte 6541 (créances admises en non-valeur), budget AEP pour un montant de 156,16 €.

